

Nérac, 7 mai 2015.



Communiqué de presse Concours Agrinove :

## **Les innovations pour l'agriculture récompensées**

Le 28 avril dernier, sous la présidence de Messieurs Jacques BILIRIT, Vice-Président du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne et Jean-François BERTHOUMIEU, Directeur de l'Association Climatologique de Moyenne Garonne, le jury du 1<sup>er</sup> concours « Innovations pour l'Agriculture », organisé par AGRINOVE, a décerné ses trois prix.

**1<sup>er</sup> Prix : Monsieur JUNCKER Eric, société ALFING Agro-équipement, Loire-Atlantique.**

Le projet MASSAÏ a pour objet de développer des solutions techniques à base de légumineuses fourragères, alternatives aux graines et tourteaux de soja.

**2<sup>ème</sup> Prix : Monsieur VICENTINI Denis, société COMIN Industrie, Lot-et-Garonne.**

Le « ROLLACEM » est un matériel s'inscrivant dans un nouvel itinéraire cultural basé sur l'utilisation de la biologie des plantes comme aide au désherbage.

**3<sup>ème</sup> Prix : Monsieur LABRIFFE Emmanuel, société ELATEC, Gers.**

Système enjambeur porte-outils (travail du sol), à propulsion électrique, se guidant seul dans la parcelle.

**Le jury a tenu également à décerner deux citations pour mettre en valeur des projets basés sur les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) :**

Monsieur LUBAT Christian (Haute-Garonne) pour son projet « BEEGUARD », développement d'un écosystème numérique complet (matériel et logiciel) pour protéger, mesurer et optimiser les ruchers.

Monsieur JOULIN David, société EKYLIBRE (Gironde), pour son projet « Zéro saisie » qui a pour but de simplifier les échanges de données entre les systèmes informatiques, les hommes et les machines du monde agricole.

**La remise des prix se fera à Bordeaux, au Salon de l'Agriculture Aquitaine, le Mardi 12 mai 2015 en fin de matinée, dans le cadre des Etats Généraux de l'Innovation, co-organisés par la chambre régionale d'agriculture et le conseil régional d'Aquitaine.**

Contact :

**Hubert CAZALIS**

Syndicat Mixte pour le Développement Économique du Néracais

CCVA - 1 rue du Moulin des Tours - 47600 Nérac

Tél. : 05 53 97 55 96 / 06 47 49 34 12 - Fax : 05 53 97 26 45

Mail : [h.cazalis@agrinove-technopole.com](mailto:h.cazalis@agrinove-technopole.com) - [www.agrinove-technopole.com](http://www.agrinove-technopole.com)

Nérac, 7 mai 2015.

### AGRINOVE & LE S.M.D.E.N.

Le Syndicat Mixte pour le Développement Économique du Néracais est composé du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne et de la Communauté de Communes du Val d'Albret. **Cette structure publique a été créée pour aménager en Albret une technopole, baptisée Agrinove, consacrée aux activités économiques situées en amont de l'agriculture.**

Agrinove anime aujourd'hui deux clusters, l'un consacré à la recherche et la mise au point de produits phytosanitaires naturels (« les plantes au service des plantes »), l'autre composé principalement d'agro-équipementiers et de bureaux d'étude (« cluster machinisme agricole »).

Grâce au soutien technique de l'Agropole, **Agrinove a lancé, en novembre dernier, son 1<sup>er</sup> concours national « innovations pour l'agriculture »**, afin de se positionner comme acteur majeur de l'agriculture de demain, promouvoir sa technopole et « alimenter » sa pépinière d'entreprises et sa future zone d'activités directement (avec les lauréats) et indirectement (avec les participants).

Ce concours a été doté de 60 000 Euros de prix, ainsi répartis :

- une dotation fixe en numéraire de 15 000 Euros pour le 1<sup>er</sup> prix, 10 000 Euros pour le 2<sup>nd</sup> prix et 5 000 Euros pour le 3<sup>ème</sup> prix ;
- une dotation en prestation de services, du même montant financier (exemple : loyers, heures formations, chéquiers conseil, etc.), réservée aux lauréats qui s'installeront sous 3 ans au sein de la Technopole Agrinove.

Le jury, composé de plusieurs de nos partenaires, était constitué ainsi :

- Monsieur Jacques BILIRIT, vice-président du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne (co-président) ;
- Monsieur Jean-François BERTHOUMIEU, directeur de l'Association Climatologique de la Moyenne Garonne (co-président) ;
- Monsieur Yves BERTRAND, Président de l'Interco, agence de coopération internationale de la région Aquitaine ;
- Monsieur Gilbert BROS, Président du Conseil de Surveillance de REUSSIR ;
- Monsieur Paul CAMMAL, Consultant en Machinisme ;
- Monsieur Pierre GAILLARD, Directeur d'INVENIO ;
- Monsieur Antoine GASET, Professeur à l'Institut National Polytechnique de Toulouse, membre de l'Académie des Technologies ;
- Monsieur Jean-Luc GIORDANA, Directeur du développement économique, CD 47 ;
- Madame Catherine GIRARDET, Provisseure du lycée agricole de Nérac (EPLEFPA 47) ;
- Monsieur Gilbert GRENIER, Professeur d'Automatique et Machinisme à Bordeaux Sciences Agro ;
- Monsieur Patrick LEZER, Directeur Général de RAZOL S.A. et Président du Cluster Machinisme ;
- Monsieur Nicolas LACOMBE, Conseiller départemental, Président du Syndicat Mixte pour le Développement Economique du Néracais ;
- Monsieur Louis UMINSKI, Vice-Président du Syndicat Mixte pour le Développement Economique du Néracais.

**Ce jury a décerné 3 prix parmi les 63 dossiers retirés et les 28 projets déposés.**

Ces prix seront remis ce mardi 12 mai 2015 par :

- Monsieur Dominique GRACIET, Président de la chambre régionale d'agriculture ;
- Monsieur Jean-Pierre RAYNAUD, vice-président du Conseil régional d'Aquitaine ;
- Monsieur Louis UMINSKI, vice-président du Syndicat Mixte pour le Développement Economique du Néracais.